

Archinaute : le bateau va déployer ses ailes



Charles-Henri Viel présente les pales de la voile tournante qui permettra la propulsion de son prototype technique de 11,40 m, en voie d'achèvement au chantier Bretagne-Sud - Acti.

Si possible, compte tenu du contexte, l'Archinaute devrait effectuer ses premiers essais en rivière d'Etel fin 2020. Les pales de sa voile tournante de six mètres de diamètre ont été livrées mardi. Parallèlement, Charles-Henri Viel, son concepteur, présente un avant-projet de bateau à passagers non polluant.

Dans le hangar du Chantier Bretagne Sud - Acti, l'Archinaute est « à couple » avec un autre bateau « écolo et pilote », en voie d'achèvement, le catamaran à hydrogène destiné à Monaco. « *Travailler en parallèle permet des synergies et de développer des compétences sur des projets innovants* », explique Yannick Bian, responsable du chantier, qui a présenté les deux bateaux au président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, ce mercredi.

« Une à deux semaines sont nécessaires pour construire la structure éolienne et installer les grandes pales de carbone et le carter. On espère réaliser les essais avant la fin d'année. Léon Passuello sera le pilote d'essai. Lui, avec sa navette à voile entre Belle-Ile et Quiberon, et moi avec ce bateau à éolienne, on est tous les deux impliqués dans le transport propre de passagers et on peut travailler ensemble à des perspectives », détaille Charles-Henri Viel.

Et l'ingénieur carnacais de présenter son avant-projet de bateau commercial de 24 personnes basé sur sa technologie, « respectueuse de l'environnement et confortable, sans vibration ni bruit de moteur, sans odeur de carburant ni de gaz d'échappement ». Comme le proto technique, ce catamaran en alu de 11,40 m sera doté de panneaux solaires pour alimenter des batteries assurant l'équilibre énergétique et une autonomie en l'absence de vent. À noter, néanmoins, que la voile tournante doit permettre de naviguer aussi face au vent avec la seule puissance de celui-ci.